

Menus mars 2022

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine du 07 au 11 mars	Carottes râpées Chili végétal / Riz Yaourt Carré chocolat	Salade de pâtes Rôti de dinde Carottes vichy Fromage à la coupe Fruit	Salade Coleslow/Surimi Hachi Parmentier Yaourt Fruit	Taboulé Dos de colin citronné Haricots verts persillés Fromage à la coupe Compote	Salade verte Daube Polenta Fromage Fruit
Semaine du 14 au 18 mars	Salade tomates/basilic Haut de cuisse de poulet Frites/Ketchup Fromage Fruit	Salade verte Lasagnes végétales Fromage à la coupe Banane	Taboulé Steak haché Brocolis/Chou-fleur persillés Fromage Crème dessert	Salade haricots verts Saucisses Lentilles Fromage Eclair chocolat	Salade Ebly Saumon sauce tomate Courgettes sautées Yaourt Biscuit
Semaine du 21 au 25 mars	Carottes râpées Jambon Purée Fromage Fruit	Taboulé Dos de cabillaud Haricots verts persillés Fromage Beignet à la pomme	Salade verte Poulet basquaise Pâtes Fromage Fruit	Feuilleté au fromage Œuf dur Epinards à la crème Croûtons Fromage Fruit au sirop	Betteraves/ Maïs Sauté de veau P de Terre Vapeur Yaourt Biscuit
Semaine du 28 mars au 1 avril	Tartine au beurre /Saucissons Cordon bleu Courgettes sautées Fromage Banane	Carottes râpées Pâtes bolognaise végétale Fromage Flan	Salade de tomates Couscous Boulettes Yaourt Fruit	Potage de légumes Sauté de porc sauce tomate Riz Fromage à la coupe Fruit	Salade de pâtes Fish and chip's Haricots beurre persillés Fromage Compote

Sous réserve d'approvisionnement. Produits issus de l'agriculture biologique : pain le mardi, fruits et crudités selon disponibilité. Label Menus végétariens

« Information allergène : Les repas proposés dans le cadre de la restauration scolaire, du centre aéré et du multisport sont susceptibles de contenir les substances suivantes, pouvant provoquer des allergies alimentaires ou des intolérances : céréales contenant du gluten, œuf, lait, poissons, mollusques, crustacés, soja, céleri, fruits à coques, moutarde, sésame, sulfites, lupin, arachides. Nous vous invitons à signaler toutes allergies ou intolérances alimentaires au service scolarité de la commune pour qu'un accueil adapté soit mis en place »